

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 2 OCTOBRE 2017 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur André Poirier, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5
Madame Valérie Guénette, conseillère au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Absence:

Monsieur Ali Ayachi, inspecteur municipal

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par le conseiller Simon Langeveld régulièrement ouverte.

Ordre du jour : 2017-10-02, 1 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par la conseillère Valérie Guénette, appuyé par la conseillère Lois Miller que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en ajoutant les points suivant: abri pour les enfants sur le chemin Bellevue, le Marché Champêtre et en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Guénette, seconded by councillor Miller that the agenda proposed to the members is adopted by adding the following subject: a shelter for children on Bellevue Road, the *Marché Champêtre* and by leaving the item Varia open.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 octobre 2017 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture – opening

1. Ordre du jour - agenda
2. Procès-verbal - minutes
3. Période des questions - question period

Urbanisme/Inspection

4. Demande d'autorisation CPTAQ / CPTAQ request
5. CPTAQ - dossiers du mois (1349-12-9385) / monthly files

Administration

6. Correspondances
7. Dépôt du formulaire d'utilisation de l'eau potable / Tabling of the form for water usage
8. Dépôt des états comparatifs du troisième semestre / Comparative statement for the first 9 months
9. Transfert budgétaire / budget transfers
10. RREMQ (régime de retraite) / RREMQ (pension plan)

11. SSIRR - budget 2018 / SSIRR 2018 budget
12. Therrien Couture – Mandat général 2018 / Mandate for 2018
13. Infotech - Achat du compte de taxes 2018 / Purchase of taxation forms for 2018
14. Résolution respectant les modalités du guide au programme TECQ 2014-2018 / Resolution regarding the conditions in the guide for the program TECQ 2014-2018
15. Sécurité routière - l'intersection de la route 243 et du chemin Frank / Road safety
16. Adhésion 2017-2018 à la Chambre de Commerce et d'industrie de la région de Richmond
17. Dons & publicités/donations & publicity (Fondation Wales Home, RAVIR, Centraide, Centre d'action bénévole, Fondation CÉGEP de Sherbrooke, Ristigouche Sud-Est, Projet GériArt, Chambre de Commerce)

Voirie

18. Résolution acceptant la demande du paiement no. 2 pour les travaux de remplacement d'un ponceau sur le chemin de la Rivière / Payment request no. 2 for the replacement of a culvert on River Road
19. Subvention - Réseau routier / roads grant request

Hygiène du milieu

20. Ajustement concernant l'augmentation du nombre de portes à la collecte des ordures pour les années 2013 à 2017 / Adjustment for the increase in the number of doors for garbage collection for the years 2013 to 2017
21. Soumissions – La collecte, le transport et l'enfouissement des matières résiduelles / Tenders for garbage collection, transport and disposal
22. Lignes directrices à l'encadrement des activités de compostage et à la restriction concernant l'utilisation des sacs compostables / Guidelines for the supervision of composting activities and restrictions on the use of compostable bags

Factures

23. Factures/Bills

Varia

Levée de l'assemblée

Procès-verbal : 2017-10-02, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 5 septembre 2017;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, d'adopter le procès verbal du 5 septembre 2017.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the September 5th, 2017 council meeting;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett to adopt the minutes of the September 5th, 2017 council meeting such as received.

Période de questions : 2017-10-02 aucun visiteur

Demande d'autorisation CPTAQ - Stéphane Deslauriers : 2017-10-02, 3 **Attendu qu'**en conformité avec les dispositions de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), la Municipalité du Canton de Melbourne doit donner une recommandation relativement à la demande de Monsieur Stéphane Deslauriers, concernant la séparation de l'unité foncière constituée des lots 3 510 779 et 3 511 840 et la mise en vente du lot 3 510 779;

Attendu qu'en vertu de l'article 58.2 de la LPTAA, la recommandation doit être motivée tout en respectant les critères visés à l'article 62, et doit

aussi indiquer que la demande est conforme selon les dispositions du règlement de zonage de la municipalité;

Attendu que le fait de diviser la propriété foncière en deux lots, respectivement de 47 ha et 29 ha, procurerait un potentiel à l'établissement de deux entreprises agricoles consacrées soit à la production de fruits, à la culture maraîchère, à l'élevage de petits animaux ou à toute autre production marginale viable économiquement;

Attendu que l'aliénation du lot ne serait pas une menace au développement des activités agricoles ni aux différentes possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants;

Attendu que la demande est conforme au règlement de zonage de la Municipalité;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité appuie la demande de Monsieur Stéphane Deslauriers à obtenir, de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), l'autorisation de diviser la propriété foncière en deux lots, respectivement de 47 ha et 29 ha, procurerait un potentiel à l'établissement de deux entreprises agricoles consacrées soit à la production de fruits, à la culture maraîchère, à l'élevage de petits animaux ou à toute autre production marginale viable économiquement;

Que la Municipalité informe la CPTAQ que la demande est conforme à la réglementation municipale;

Que la Municipalité recommande à la CPTAQ d'autoriser la présente demande.

Whereas Mr. Stéphane Deslauriers tabled a request to be made to the CPTAQ for authorization concerning the separation of the property consisting of lots 3 510 779 and 3 511 840 and putting up for sale the lot 3 510 779; whereas, in accordance with the provisions of the *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, the Township of Melbourne must give a recommendation;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it is resolved that Council supports and recommends the application made by Mr. Stéphane Deslauriers to the CPTAQ with regards to the separation of the property consisting of lots 3 510 779 and 3 511 840 and putting up for sale the lot 3 510 779; that the alienation of the lot would not be a threat to the development of agricultural activities nor to the possibilities of agricultural use of the neighboring lots; that the application complies with municipal regulations.

CPTAQ dossier du mois : 2017-10-02 La correspondance relative aux dossiers du mois (1349-12-9385) a été déposée et expliquée par la directrice générale. / Correspondence relating to the monthly files was tabled and explained by the director general.

Correspondances : 2017-10-02 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 5 septembre au 2 octobre 2017, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from September 5th till October 2nd, 2017 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

Dépôt du formulaire de l'usage de l'eau potable: 2017-10-02 Le Conseil prend connaissance de la version finale du «Formulaire de l'usage de l'eau potable 2016». Le formulaire a été rempli et transmis au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation de territoire le 25

mai 2017 par la directrice générale/secrétaire-trésorière. L'approbation du formulaire a été reçue par courriel le 29 septembre 2017.

Council acknowledges the final version of the «*Formulaire de l'usage de l'eau potable 2016*». This form was completed and forwarded to the *Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation de territoire* on May 25th, 2017 by the director general/secretary-treasurer. Approval of the form was received by email September 29th, 2017.

État comparatif au 30 septembre 2017 : 2017-10-02, Le Conseil prend connaissance de l'état comparatif des activités de fonctionnement pour la période de neuf (9) mois se terminant le 30 septembre 2017, déposé par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

Council acknowledges the comparative statement of operating activities for the nine (9) months period ending September 30th, 2017, as tabled by the director general/secretary-treasurer.

Transferts budgétaires : 2017-10-02, 4 Le Conseil prend connaissance d'un document identifiant les transferts budgétaires proposés par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller André Poirier, il est résolu à l'unanimité d'accepter les transferts budgétaires proposés par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

Council acknowledges the report indicating the proposed budget transfers tabled by the director general/secretary-treasurer.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Poirier, it is resolved unanimously to accept the proposed budget transfers tabled by the director general/secretary treasurer.

Régime de retraite des employés municipaux : 2017-10-02, 5 Un communiqué concernant la participation de la Municipalité du Canton de Melbourne au Régime de Retraite des Employés municipaux du Québec (RREMQ) a été déposé. Au 1^{er} janvier de chaque année, les organismes auront l'opportunité de modifier leurs choix.

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité qu'il n'y ait aucun changement à apporter au Régime de Retraite des Employés municipaux pour l'année 2018.

A notice regarding the participation of the Township of Melbourne in the retirement plan for municipal employees of Quebec (RREMQ) was tabled. On January 1st of each year, the organizations have the opportunity to modify their choice of plans.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett, it is resolved unanimously that there is no change to the retirement plan for the municipal employees for the 2018 year.

Budget SSIRR 2017 : 2017-10-02, 6 Attendu que le Service de Sécurité d'Incendie de la région de Richmond a adopté un budget de 423 987\$ pour l'année 2018;

Attendu que la quote-part du Canton de Melbourne s'élève au montant de 93 076 \$;

Attendu que les quatre municipalités membres du Service de Sécurité d'Incendie doivent approuver le budget de la Régie d'incendie;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller André Poirier et résolu à l'unanimité, que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve le budget de 423 987 \$ (incluant une quote-part de 93 076 \$ pour Canton de Melbourne) adopté par le Service de Sécurité d'Incendie pour l'année 2018.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Poirier, it is resolved to approve the budget adopted by the SSIRR for the year 2018; a total budget of 423 987 \$, of which Melbourne's share is 93 076 \$.

Therrien Couture s.e.n.c.r.l. : 2017-10-02, 7 **Attendu que** le cabinet Therrien Couture s.e.n.c.r.l. a présenté à la Municipalité du Canton de Melbourne une offre de services professionnels pour l'année 2018;

Attendu que cette offre répond aux besoins de la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier et résolu à l'unanimité que la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture s.e.n.c.r.l. pour l'année 2018.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier, it is resolved that council authorizes the representatives of the municipality to employ, as necessary, the services of the lawyers firm Therrien Couture s.e.n.c.r.l. for the period from January 1st, 2018 to December 31st, 2018, under the terms of the service offer dated September 25th, 2017.

Infotech - achat du compte de taxes bilingues : 2017-10-02, 8 Sur proposition de la conseillère Valérie Guénette, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise l'achat de 1000 comptes de taxes bilingues.

Moved by councillor Guénette, seconded by councillor Miller, it is resolved to authorize the purchase of 1000 bilingual tax bills.

Résolution respectant les modalités du guide au programme TECQ 2014-2018 : 2017-10-02, 9 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Attendu que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide, s'appliquant à elle pour recevoir la contribution gouvernementale, confirmée par une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide s'appliquant à elle;

Que la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, au décès de celle-ci, aux dommages causés à des biens ou à la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

Que la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation des travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale, confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Que la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisation en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un

total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la Municipalité s'engage à informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera portée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;

Que la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions des dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Whereas the Township of Melbourne has acknowledged the guide concerning the methods of the governmental contribution within the framework of the gasoline excise grant (TECQ 2014-2018); whereas the municipality has to respect the terms of this guide to receive the funding available and confirmed in a letter from the *ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire*;

It is proposed by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld, and resolved unanimously that the municipality makes a commitment to respect the modalities of the guide which apply; that the Municipality confirms with the present resolution that the attached programming contains true realized costs and reflects the estimates for the eligible works until March 31st, 2018.

Sécurité routière - l'intersection de la route 243 et du chemin Frank :
2017-10-02, 10 **Attendu que** la limite de vitesse sur la route 243 à l'intersection du chemin Frank est 90 km/h;

Attendu que cette intersection est devenue problématique et dangereuse à cause du trafic croissant de camions et des véhicules tournant sur le chemin Frank ou s'engageant sur la route 243;

Attendu qu'il y a une côte à cet endroit et que les camions ralentissent beaucoup engendrant des dépassements illégaux et dangereux;

Attendu qu'un citoyen souhaite que la Municipalité du Canton de Melbourne souligne la problématique au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Sur proposition de la conseillère Valérie Guénette, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne avise le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de cette situation problématique et dangereuse; que le Conseil demande une analyse pour qu'il y ait une modification des voies pour les camions et des voies de dégagement pour ceux tournant ou s'engageant sur un de ces axes routiers.

Whereas the speed limit on Route 243 at the intersection of Frank Road is 90 km/h; whereas this intersection has become problematic and dangerous because of the increasing traffic of trucks and the vehicles turning onto Frank Road or engaging onto the Route 243; whereas a citizen wishes that the Township of Melbourne advise the *Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports* of this situation;

Moved by councillor Guénette, seconded by councillor Garrett, it is resolved that the Council of the Township of Melbourne notify the *Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports* of a possibly dangerous situation at the intersection of the Route 243 with Frank Road; that Council requests an analysis for a modification with truck lanes and clearance lanes for those turning onto Frank Road or engaging onto the Route 243.

Varia - Adhésion 2017-2018 à la Chambre de Commerce et d'industrie de la région de Richmond: 2017-10-02, 11 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Valérie Guénette, il est résolu à l'unanimité que le Conseil renouvelle son abonnement annuel 2017-2018 avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région de Richmond.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Guénette, it is resolved that council will renew the yearly membership for 2017-2018 with the Richmond area Chamber of Commerce.

Publicités/dons : 2017-10-02, 12 Sur proposition du conseiller André Poirier, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

Fondation Wales Home	500 \$
Centraide	100 \$
Centre d'action Bénévole de Richmond	200 \$
Ristigouche Sud-Est	100 \$
Projet GériArt	500 \$
Chambre de Commerce	80 \$ (2-billets)

Moved by councillor Poirier seconded by councillor Fortier, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for advertising and donations to non-profit organizations.

Résolution acceptant la demande du paiement no. 2 pour les travaux de remplacement d'un ponceau sur le chemin de la Rivière : 2017-10-02, 13 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne a procédé à un appel d'offres pour l'exécution des travaux de remplacement d'un ponceau sur le chemin de la Rivière;

Considérant que la Municipalité a accordé le contrat au projet de remplacement d'un ponceau sur le chemin de la Rivière à l'entreprise *Sintra inc. (Région de l'Estrie)*;

Considérant que la Municipalité a reçu le décompte progressif no. 2 pour les travaux exécutés en date du 29 septembre 2017;

Considérant la recommandation de la firme EXP.;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le décompte progressif no. 2, selon la recommandation de la firme EXP., au montant de 8 081,44 \$ (incluant les taxes) de *Sintra inc. (Région de l'Estrie)* suite à l'exécution des travaux de remplacement d'un ponceau; que le Conseil autorise le paiement de cette facture.

Whereas the Township of Melbourne awarded the contract for the project to replace a culvert on River Road to *Sintra inc. (Région de l'Estrie)*; whereas the Municipality received the payment request no. 2 for work performed as of September 29th, 2017; considering the recommendation of the firm EXP.;

It is moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett, and resolved unanimously to accept the payment request no. 2, following the recommendation of the firm EXP., in the amount of 8 081,44\$ (including taxes) of *Sintra inc. (Région de l'Estrie)* for the replacement of the culvert on River Road; that Council authorize the payment of this invoice.

Subvention d'amélioration du réseau routier : 2017-10-02, 14 Sur proposition du conseiller André Poirier, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux au montant subventionné de 30 000\$, conformément aux stipulations du Ministère des Transports; que les

travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

Moved by councillor Poirier, seconded by councillor Fortier, it is resolved that Council approves the work carried out on municipal roads to the subsidized amount of 30 000\$ in conformity with stipulations established by the *Ministère des Transports*; that this work is not subject to any other grant.

Ajustement concernant l'augmentation du nombre de portes pour la collecte des ordures pour les années 2013 à 2017 : 2017-10-02, 15
Attendu que Daniel Traversy et fils inc. a déposé une demande à l'ajustement concernant l'augmentation du nombre de portes à la collecte et au transport des ordures pour l'appel d'offres #2012-05 pour les années 2013 à 2017;

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Valérie Guénette, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise un paiement de 2 221,45\$ (plus taxes) à Daniel Traversy et fils inc. à l'ajustement du nombre de portes à la collecte et au transport des ordures pour les années 2013 à 2017.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Guénette, it is resolved unanimously that council authorize a payment of 2 221,45 \$ (plus taxes) to Daniel Traversy et fils inc. for the adjustment of the number of doors for the collection and transport of garbage for the years 2013 to 2017, and that in reference to the tender no. 2012-05.

Soumission pour la collecte, le transport et l'enfouissement des matières résiduelles : 2017-10-02, 16 Le Conseil avait demandé des soumissions pour la collecte, le transport et l'enfouissement des matières résiduelles pour l'ensemble de son territoire, pour une période de trois (3) ans ou cinq (5) ans, selon l'option choisie par la Municipalité, débutant le 1^{er} janvier 2018 ;

Trois (3) soumissions ont été déposées pour la collecte, le transport et l'enfouissement des matières résiduelles :

Prix global pour 36 mois Prix global pour 60 mois
(collecte, transport, enfouissement)

Services Matrec Inc. :		
	175 629,60\$	299 351,21\$
Daniel Traversy et fils :		
	198 578,08\$	330 960,13\$
Sani-Estrie Inc. :		
	231 885,48\$	386 475,82\$

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le conseil accepte la soumission la plus basse et conforme, soit celle de Service Matrec inc. à un montant global de 299 351,21\$ (avec taxes) pour une période de cinq (5) ans.

The Council had asked for tenders concerning the collection, the transport and the disposition of garbage on the territory of Canton de Melbourne, for a period of three (3) years or five (5) years, depending on the option chosen by the municipality, beginning January 1st, 2018.

Three (3) tenders were received for the collection, the transport and the disposition of garbage.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett, it is resolved to accept the lowest conforming tender for the collection, the transport and the disposition of garbage that of Service Matrec inc. for a global amount of 299 351,21\$ (including taxes) for a five (5) year period.

Lignes directrices à l'encadrement des activités de compostage et à la restriction concernant l'utilisation des sacs compostables : 2017-10-02 Le Conseil ne donne pas suite à cette demande. / The council takes no action on this request.

Factures : 2017-10-02, 17 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 190 405,70 \$) et des chèques émis (montant : 9 328,49 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller André Poirier, appuyé par le conseiller Raymond Fortier que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptés et/ou payés.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (190 405,70\$) and the payments issued (9 328,49\$) to each Council member;

It is proposed by councillor Garrett, seconded by councillor Poirier that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

Varia - Abri pour les enfants sur le chemin Bellevue : 2017-10-02 Le conseiller Jeff Garrett mentionne aux autres membres du Conseil qu'un citoyen a demandé la construction d'un abri sur le chemin Bellevue pour les enfants qui attendent les autobus scolaires. Afin de ne pas créer de préséance, le citoyen sera invité à contacter la commission scolaire sur ses préoccupations concernant le transport par autobus scolaire.

Councillor Garrett informed the other members of council that a citizen had requested the construction of a shelter on Bellevue Road for children waiting for school buses. In order not to create a precedence, the citizen will be invited to contact the school board on concerns about school bus transportation.

Varia - Marché Champêtre de Melbourne : 2017-10-02 La conseillère Lois Miller mentionne aux autres membres du Conseil que l'achalandage était à la baisse au marché cet été, ce qui inquiète l'administration et les commerçants pour le futur du marché.

Councillor Miller informed the other members of council that the customer traffic was down at the market this summer which worries the merchants and the administration for the years to come.

Levée de la séance : 2017-10-02, 18 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par la conseillère Lois Miller que la séance soit levée à 21 h 20. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 13 novembre 2017.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Miller that this meeting be closed at 9:20 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday, November 13th, 2017.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 3e jour du mois d'octobre de l'an deux mille dix-sept.

James Johnston
Maire